

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

N° DBC 20240620-21

AR Prefecture

063 200070712-20240620-DBC20240620_21-DE
Reçu le 28/06/2024
28/06/2024

Thiers Dore
et Montagne
L'INTERCO

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 20 JUIN 2024 à 16 HEURES

Date de la convocation : 10 juin 2024

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 20 juin 2024 à 16 heures, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents : Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Rachel BOURNIER, Olivier CHAMBON, Bernard VIGNAUD, Sophie DELAIGUE, Philippe CAYRE, Jean-François DELAIRE, Philippe BLANCHOZ, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Thomas BARNERIAS, Jean Eric GARRET, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Ghislaine DUBIEN, Jany BROUSSE, Marjolaine BECHON, Patrick SAUZEDDE, Serge FAYET, Daniel BALISONI, Claude GOUILLON-CHENOT, Martine MUNOZ.

Membres du Bureau absents excusés : Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Michel COUPERIER, Michel GONIN, Ludovic DASSAUD, Georges LOPEZ, Christophe DOS SANTOS, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Hélène BOUDON, Sylvain HERMAN.

Membres du Bureau ayant donné procuration : Néant.

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

**DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES POUR
LE FORUM DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION**

Rapporteur : Stéphane RODIER, Vice-Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu l'instruction du gouvernement NOR INTB1531125J du 22 décembre 2015, relative à la nouvelle répartition des compétences en matière d'interventions économiques des collectivités territoriales et de leurs groupements, issue de la loi NOTRe ;
Vu la délibération du Conseil Communautaire de Thiers Dore et Montagne n° 20200715-05 du 15 Juillet 2020 donnant délégation d'une partie de ses attributions au Président et au Bureau Communautaire ;
Vu le dispositif régional « Financer l'organisation d'un forum de l'emploi ».

Membres du Bureau en exercice :

35

Membres du Bureau présents :

25

Membre du Bureau représenté :

0

Membre présent sans voix
délibérative : 1

Total votants : 25

AR Prefecture

063-200070712-20240620-DBC20240620_21-DE
Reçu le 28/06/2024
Publié le 28/06/2024

Considérant que le Bureau Communautaire du 16 mai a approuvé une demande de subvention à l'agence Auvergne-Rhône-Alpes Orientation dans le cadre de l'appel à projets « soutien aux forums de l'orientation et des métiers ».

Pour rappel, la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne et France Travail unissent leurs forces afin d'organiser un forum de l'emploi et de la formation le samedi 28 septembre 2024 au lycée Jean Zay à Thiers. Le Club Thiers Terre d'Industrie sera un partenaire privilégié de l'évènement.

La date de la manifestation tombant entre deux appels à projets de l'agence Auvergne-Rhône-Alpes Orientation, la Région a souhaité que la demande de subvention se fasse sur le dispositif régional « Financer l'organisation d'un forum de l'emploi », ainsi, il y a lieu de re-délibérer.

Cette action bénéficie d'ores et déjà d'une subvention de près de 20 000 euros dans le cadre de la convention avec l'Université Clermont Auvergne, d'une subvention du Fonds Mutualisé de Revitalisation de 6000 euros et pourrait bénéficier d'une subvention complémentaire de la Région Auvergne-Rhône-Alpes de 3 000 euros.

Plan de financement prévisionnel :

Dépenses	HT	TTC	Recettes	Montant
Achats ou location de matériel (stands, sono...)	1 700,00 €	2 040,00 €	Thiers Dore et Montagne - Convention Université (UCA)	19 000,00 €
Coordination Sécurité, AMO	4 300,00 €	5 160,00 €	Thiers Dore et Montagne - Autofinancement	6 800,00 €
Personnel externe ou Sécurité, technique...)	2 800,00 €	3 360,00 €	Région AURA	3 000,00 €
Communication dont :	12 000,00 €	14 400,00 €		6 000,00 €
<i>Agence graphique</i>	3 300,00 €	3 960,00 €		
<i>Achat d'espace media et achat réseaux sociaux</i>	2 500,00 €	3 000,00 €		
<i>Edition et print</i>	2 500,00 €	3 000,00 €		
<i>Création site Web - one page</i>	1 700,00 €	2 040,00 €		
<i>Signalétique, banderoles...</i>	2 000,00 €	2 400,00 €		
Animation et plateau radio	2 000,00 €	2 400,00 €		
Navettes	1 000,00 €	1 200,00 €		
Frais de réception & restauration exposants	4 200,00 €	5 040,00 €		
Divers - Réserve sécurité	1 000,00 €	1 200,00 €		
Total	29 000,00 €	34 800,00 €	Total	34 800,00 €

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessus ;
- **Autorise** le Président à solliciter l'aide financière octroyée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre du dispositif « Financer l'organisation d'un forum de l'emploi » ;



AR Prefecture

063-200070712-20240620-DBC20240620_21-DE
Reçu le 28/06/2024
Publié le 28/06/2024

- **Autorise** le Président ou son représentant à signer tout document relatif à la présente décision.

TOTAL VOTANTS : 25	Membres du Bureau présents : 25	Représenté : 0
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 25	Pour : 25	Contre : 0
Abstention : 0	Membres présent sans voix délibératives : 1	Non-participation :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Secrétaire de séance,

Thomas BARNERIAS

Le Président,

Tony BERNARD
Maire de Châteldon

